

Cécile Zervudacki

Religion et urbanisme : A propos de la communauté grecque de Pont-de-Chéry

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Cécile Zervudacki, « Religion et urbanisme : A propos de la communauté grecque de Pont-de-Chéry », *Terrain* [En ligne], 7 | 1986, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2911.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index2911.html>

Document généré automatiquement le 04 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Cécile Zervudacki

Religion et urbanisme : A propos de la communauté grecque de Pont-de-Chéruy

Pagination originale : p. 45-53



« Bien sûr, on est heureux de leur soulagement, de leur bien-être enfin après toutes ces épreuves. Mais ce qui me frappe, c'est qu'ils ne parlent jamais entre eux de ce qu'ils ont vécu ; et au bout de quelques semaines, ils sont là, je veux dire, ils sont bien là : ils s'appliquent à résoudre leurs problèmes quotidiens. Ils n'ont plus faim, ils ont un toit. Et moi je comprends ma tristesse. Je regarde leurs enfants et je sais ce qui les guette, je veux dire, moi, ç'a été pareil, ce qu'il y a après, c'est le silence et l'oubli. »

Interview d'une jeune Française d'origine vietnamienne, devenue animatrice d'un centre d'accueil pour boat-people dans la région parisienne. Extrait d'une émission diffusée à France Culture le vendredi 9 mai 1986.

- 1 Pour l'ethnologue qui se donne pour tâche d'observer une communauté d'immigrés établie depuis plusieurs générations sur le sol français, la première erreur serait de prendre son existence pour un donné — ou plutôt pour une simple donnée du terrain à décrire.
- 2 En effet, ce que soulignent les propos de la jeune femme rapportés ci-dessus, c'est qu'il ne va pas de soi, non pas d'être un immigré (cela, c'est la dimension presque physique de qui a subi le voyage), mais de le rester, c'est-à-dire d'en « faire une histoire », en tous les sens du terme, histoire qui s'incarne dans des structures (ou au moins des réseaux sociaux) qui durent, qui passent le cap de la mort des voyageurs, qui marquent encore au front, pour leur regard intérieur et pour celui parfois violent d'autrui les petits Français qu'ils ont engendrés. En somme, pour paraphraser le célèbre aphorisme de Simone de Beauvoir, on ne naît pas immigré, on le devient. Qui est « devenu » immigré à Pont-de-Chéruy ? Une telle question étonnerait plus d'un habitant de cette bourgade de l'Isère. Pour « l'homme de la rue », en effet, tout le monde ou presque, à Pont-de-Chéruy, compte un étranger dans sa famille depuis deux générations au plus. Ici, on l'affirme très officiellement — sur un ton de dépliant touristique — : « Nous avons 60 % d'habitants d'origine étrangère et tout le monde s'entend bien...¹ ». Mais ne nous y trompons pas. Si le calme et l'harmonie sociale des lieux règnent bien, ce qui pose problème et ce pourquoi il va être ici question d'une « communauté grecque », c'est justement le caractère pluri-ethnique de cette belle harmonie.

L'empire Grammont

- 3 Pont-de-Chéruy, Charvieu, Chavanoz, trois communes, une seule agglomération. Trente mille habitants aux confins du département du Rhône (l'aéroport de Lyon-Satolas est tout proche), mais déjà dans l'Isère. Une entité donc, indépendante à la fois des deux métropoles voisines, Lyon et Grenoble. Son homogénéité socio-économique est totale et persiste depuis sa naissance, il y a environ un siècle.
- 4 Ce petit espace urbain et industriel doit en effet son existence à l'entreprise d'un homme, Étienne-Claude Grammont (dont le monogramme domine encore la ville au sommet de la plus haute cheminée de l'usine) et de son fils Alexandre, grand bâtisseur utopiste et capitaine d'industrie. En 1849, E.-C. Grammont crée des ateliers de tréfilage, fonderie et laminage à froid et à chaud sur les bords de la Bourbre et du « lac » de Charvieu. Son fils Alexandre qu'il a envoyé faire des études aux U.S.A. devient son associé vers 1890 et donne une nouvelle impulsion à l'entreprise en développant la fabrication de matériels électriques². Cette industrie créée en plein espace rural sur des terrains bon marché absorbe d'abord la population alentour et quelques immigrants italiens venus comme maçons dans la région vers la fin du siècle dernier.
- 5 C'est la Première Guerre mondiale qui va offrir l'occasion d'un développement spectaculaire des « Établissements industriels de E.-C. Grammont et Alexandre Grammont », en raison de leur intégration à l'effort de guerre. De 4000 m² de surface en 1913, l'usine passe à 103 000 m² en 1917 et de 140 ouvriers à 1800 !
- 6 Le 10 août 1916, arrive le premier convoi de « Grecs »³ de Turquie à Charvieu. Le chemin de fer de l'Est lyonnais dépose en quelques jours 1200 personnes en provenance de Marseille, sur demande expresse de Grammont⁴. Pour ces arrivants et leurs successeurs, le directeur va projeter la construction d'une ville complète...
- 7 La bigarrure ethnique de l'agglomération ne fait que commencer. Suivront d'autres « Grecs » dans les années 1924-25, chassés d'Asie Mineure par les Turcs, comme les Arméniens qui arrivent aussi à Pont-de-Chéruy, auxquels s'ajoutent des Espagnols et des Italiens, puis des Polonais recrutés par des bureaux d'embauche dans leur pays même, des Russes, Ouzbeks, Ukrainiens, etc., populations de la toute récente Union soviétique, victimes de la famine ou enrôlés par les « Blancs », pendant la guerre civile et que la déroute de l'armée Wrangel a emmenés avec elle... Puis dans les années 60, viennent des Grecs de Macédoine, victimes paradoxales de la promotion de leur région comme « région-pilote » par le gouvernement d'après-guerre qui entraîna un chômage massif parmi les cultivateurs de tabac. Enfin, bien sûr, des Maghrébins, en majorité Algériens.
- 8 Bel éventail de mondes culturels possibles... Alors, Pont-de-Chéruy ressemblerait-il à New York, et y passerait-on de la « Petite Italie » à un Harlem dauphinois, après détour par le quartier russe ? Pas le moins du monde.
- 9 L'assimilation a fait son œuvre et la dimension étrangère s'est faite fuligineuse, réduite aux patronymes de l'annuaire ou à quelques costumes folkloriques de petites filles lors de la « fête intercommunautaire » municipale au printemps.
- 10 Un seul monde allogène a pris corps et présence réelle : la communauté grecque. Seuls les Grecs vivent, non pas isolés, mais structurés par cette construction sociale paradoxale qui préserve la différence et, rendant le groupe tout entier clairement repérable au regard extérieur, lui assure une intégration tolérante⁵.
- 11 Pourquoi ?

Rationalité urbaine et philhellénisme

- 12 La première réponse évidente qui vient à l'esprit tient dans l'organisation socio-économique des lieux : une usine pourvoyeuse unique d'emplois et une ville quadrillée d'équipements collectifs et de logements ouvriers. L'examen plus précis de l'organisation urbaine laisse affleurer les éléments d'un projet global, certes inachevé et dévoyé, mais néanmoins

prégnant. A. Grammont — comme le révèlent les plans initiaux — avait formé un vaste projet, celui d'une grande cité circulaire, sur le modèle utopiste, dont subsistent aujourd'hui les « Maisons Neuves », complexe géométrique de logements ouvriers, la maison du « Réveil » (ainsi dénommée par la tradition orale parce qu'elle résonnait de fêtes grecques ininterrompues), long bâtiment d'habitat ouvrier collectif, la crèche (transformée en mairie), le « Cantonnement », logements pour célibataires et restaurant collectif, les villas destinées au personnel d'encadrement. L'hôpital fut détruit et d'autres bâtiments restèrent sur plans : un lavoir, une cuisine collective.

13 A l'évidence donc, il y eut désir de créer des lieux de fixation pour une population laborieuse homogène. Mais ce double dessein délibérément *collectif* (le logement ouvrier) et *totalisant* (organisation de la vie quotidienne, équipements, loisirs, cultes) ne se voit entériné dans une pratique sociale effective que par les ouvriers grecs. On n'observe pas d'initiatives de leur part concernant constructions individuelles ou achat de terrains à bâtir avant la Deuxième Guerre mondiale (et encore ces villas d'après-guerre sont-elles serrées autour du bâtiment du « Réveil » et se présentent-elles comme son excroissance)⁶.

14 Il faut d'abord insister sur le fait que les Grecs furent les premiers travailleurs immigrés « importés » par les Grammont en 1916. On peut supposer qu'il s'agissait là d'une partie du quota d'immigrants grecs acceptés par la France à la suite du traité de 1915 qui mettait fin aux guerres balkaniques⁷. Mais le discours communautaire qui a fait de Grammont un « ami des Grecs », voit dans cette priorité accordée aux Grecs une élection et souligne un lien positif privilégié (privilège par rapport aux autres ouvriers) entre l'entrepreneur d'immigration et la communauté ainsi créée. Voilà un patron « philhellène » — cette idéologie romantique fort à la mode dans la classe cultivée européenne au siècle précédent était-elle encore parlante pour notre moderne industriel ? Les indices de cet amour-pour-les-Grecs ne manquent pas : construction d'une église orthodoxe, école grecque, tolérance envers les vols en nature dans l'usine⁸, invitation des ouvriers au mariage de sa fille, tournée de vin le dimanche matin, etc.

Plaque tournante

15 Pourtant, en analysant les données détenues dans les diverses archives de la région⁹, on découvre deux caractéristiques inattendues de notre population d'arrivants. D'une part, elle se révèle infiniment plus nombreuse qu'on ne pouvait s'y attendre : leur nombre dépasse quatre ou cinq fois la capacité d'accueil maximal des logements ouvriers de l'usine Grammont ; d'autre part, sa mobilité géographique est considérable. A envisager le trajet de la grande majorité des immigrants, nous restituons un univers labile d'embauche brèves et précaires ; un même individu circule facilement, non seulement dans la région Lyon-Grenoble, mais en Bretagne, dans le Midi, le Nord, pour revenir chez Grammont, repartir et revenir encore (aucun de nos travailleurs n'enregistre moins de trois passages à l'usine Grammont sur environ dix ans, entre 1916 et 1930). De plus, la longueur de ces séjours est très variable (quelques jours ou semaines ou mois, rarement une année sauf pour ceux que se fixeront).

16 Ce qui apparaissait à première vue comme lieu de fixation n'a-t-il donc été qu'une plaque tournante ? La population a-t-elle été « résiduelle » d'emblée ? En somme, la ville, en dépit de son projet utopiste, n'a pas créé une grande famille autarcique, mais n'a été qu'une cité de transit.

17 Si on examine dans le détail les plans des bâtiments conçus par A. Grammont, on peut remarquer que ceux-ci ne portent guère témoignage de l'amour-des-Grecs évoqué plus haut. L'attention portée aux dates des dessins originaux et la comparaison entre eux des différents projets commandés à des architectes extérieurs ou sortis des bureaux d'études de l'usine, révèlent qu'aucun des projets « culturels » spécifiques (école, église) n'était prévu au départ. Sur l'emplacement de l'église et de l'école grecques devait s'élever une... cuisine collective fort différente du bâtiment actuel (module standard dédoublé de ce qui servait de hangar

polyvalent à l'usine), ce qui explique sans doute ce fait exceptionnel que l'orientation de l'église ne respecte pas l'obligatoire orientation est-ouest¹⁰ observée dans la construction d'une église orthodoxe... On peut apprendre d'autre part que l'école n'était pas destinée à enseigner le grec, mais le français, grâce au concours d'une institutrice bénévole¹¹.

Adaptation réciproque

- 18 Voilà le projet social et le philhellénisme de Grammont mis à mal ! Pourtant, ils perdurent dans le discours des ouvriers grecs. Enfermer les choses dans les seules catégories de vérité et d'illusion n'est cependant pas pertinent. On retomberait sur le couple « cynisme patronal » contre « aliénation ouvrière » et resterait dissimulée la fonction de ce discours et de cette croyance : le philhellénisme est sans doute le mode d'adaptation culturelle de ces travailleurs transplantés à leur nouvelle situation sociale. Adaptation judicieuse et efficace puisque acceptée par le patron (on peut dire qu'il lui convient), et qui conduisit à une adaptation réciproque entre le patronat et la population grecque. Ainsi dès 1917 (un an après l'arrivée du premier flux d'immigrants), A. Grammont accepte de remplacer un bâtiment par un autre, une cuisine par une église, soit un élément spécifique à ce groupe ethnique.
- 19 Il est intéressant de constater que le mode d'adaptation choisi est favorable au patronat de la part des Grecs (à l'encontre d'autres communautés qui s'affirment en se dressant contre un pouvoir dominant car l'opposition semble un mode plus efficace de cohésion interne), dans un contexte plutôt dominé par la lutte ouvrière. Pourquoi ces immigrés peuvent-ils se permettre d'avoir un rapport positif au patronat ? L'une des raisons en est qu'ils ne privilégient pas le rapport au travail professionnel. On peut en trouver la confirmation dans le désintéret évident qu'ils affichent pour la promotion ouvrière. Fait marquant puisque celle-ci était encouragée par la direction et qu'elle a intéressé nombre d'ouvriers étrangers hormis... les Grecs¹².
- 20 De toute manière, cette interaction qui marque la relation entre A. Grammont et la population grecque prend fin assez vite : en 1925, A. Grammont se retire des affaires ; il n'est plus maire de la commune¹³ et l'usine de Charvieu sera louée aux Tréfileries & Laminoirs du Havre dès 1929¹⁴.
- 21 On peut en conclure que chez ces immigrés, la vie professionnelle ne paraît pas privilégiée comme critère identitaire et qu'elle constitue moins une cause qu'une condition de possibilité du devenir immigré.

D'autres marqueurs

- 22 Pour comprendre le processus du devenir immigré de façon plus radicale, il nous faut donc nous intéresser à d'autres marqueurs de « communautarisation ». Si nous avons choisi d'étudier maintenant l'église dans cette communauté, on va voir que ce n'est pas seulement de religion qu'il s'agit ni de politique et de pouvoir comme on pourrait s'y attendre dans une petite société de tradition méditerranéenne et chrétienne.
- 23 En effet le piège serait de se croire dans une petite société méditerranéenne, transplantée là pour les raisons détaillées plus haut.
- 24 Non seulement une telle hypothèse ferait fi des traits de mixité culturelle frappante (en particulier dans le domaine linguistique), mais il faut aussi comprendre comment une population étrangère peut à la fois se spécifier (ce que nous proposons d'appeler « communautarisation ») et s'y « retrouver » (par rapport à l'environnement français). Cela à l'aide d'instruments symboliques qui peuvent paraître archaïques au regard français puisqu'ils redécoupent autrement notre concept politique/religion/patriotisme, tout en le manipulant parfois à usage externe — ce qui naturellement ne facilite pas la tâche de l'analyste...
- 25 Nous avons longuement fréquenté la salle de l'école transformée tous les trois ans en salle de réunion électorale pour le « Conseil de la communauté » (organe explicite du pouvoir interne du groupe) ; nous avons assisté aux offices de l'église le dimanche matin et les jours de grandes

fêtes religieuses et/ou nationales (Pâques, 25 mars, Pentecôte, etc.) ; nous avons observé les lieux privés faisant office de lieux publics occultes (tel le logement de M. K.E., en face de l'église, ami du prêtre mais peu « clérical », et qui offre volontiers le café), les lieux publics où se règlent des affaires privées aux yeux et aux oreilles, de tous.

26 Nous avons vu les assemblées générales du Conseil où tout ce qui est important se règle avant tout par le choix des convoqués, puis par téléphone... En consultant la correspondance officielle des années 1931-1950¹⁵, nous y avons retrouvé la même violence verbale — quoique contenue dans les strictes limites de la langue savante —, insultes *ad hominem*, rumeurs incontrôlées...

27 Il est facile de croire, à la fréquentation de ce groupe, qu'il s'agit là d'un monde turbulent, aimant à la fois la palabre et le secret des ragots, mais finalement peu « politisé » au sens français du terme. Certes (et c'est récent), on affichera son appartenance au P.A.S.O.K. (parti socialiste grec actuellement au pouvoir), mais les sympathies à droite de tel notable dont un des fils milite cependant au P.C.F. n'ont jamais été évoquées, fût-ce comme élément simplement intéressant, lors de la campagne qui précéda sa réélection à la présidence du Conseil communautaire en 1983. Pas plus que sa richesse pourtant peu discrète. On est cependant syndiqué. Telle jeune femme, ouvrière à mi-temps, mère de trois enfants et pilier de l'église, est déléguée C.G.T. à l'usine où elle fait toutes les grèves en essayant d'y entraîner les Portugaises trop peu combatives à son goût...

28 Qui prendrait donc comme ligne de partage ou critères typologiques de tels éléments de caractérisation sociale est menacé de croire à la confusion des esprits et à tout analyser en termes de personnes. La tentation est d'ailleurs grande : cet univers est si petit, tout le monde se connaît...

Place du discours ecclésiastique

29 Un discours étrange et récurrent règne illustrant cela : la diseuse de bonne aventure, grande spécialiste du marc de café dont les clientes (françaises) se recrutent jusqu'à Saint-Etienne et Grenoble. Athée et de mœurs libres, veuve d'un Français mais ayant toujours habité le « Réveil », elle dira à propos des difficultés de caisse du conseil communautaire qu'en « tout cas » elle ne paiera pas sa cotisation ailleurs qu'à l'église.

30 « S'"ils" veulent se séparer d'elle, je ne donne rien. »

31 C'est là que le bât blesse. Le président du conseil de la communauté grecque de Pont-de-Chéruy/Charvieu est... l'évêque grec de Lyon. Les statuts de cette association (loi de 1901) précisent qu'elle est une *association culturelle*.

32 Le président — laïc — élu et son conseil de six membres ne sont que les gestionnaires de l'église.

33 Cependant, toute l'histoire de la communauté est jalonnée de tentatives de laïcisation : créations scissionnistes d'associations *culturelles* (troupes de théâtre, petit orchestre...), toutes éphémères, toutes rappelées à l'ordre par... le consulat de Lyon !

34 Mais plus encore : les événements majeurs rapportés par les plus vieux tournent autour de deux crises, l'une en 1936-37, l'autre dans les années 1948-49, liées aux « uniates » ou « Grecs catholiques » dont l'Église — de rite grec — est rattachée au Vatican.

35 Les choses sont allées très loin : plusieurs dizaines d'ouvriers grecs sont licenciés de l'usine en 1936 sur dénonciation du pope de Pont qui les avait qualifiés de « communistes » auprès de la direction de l'usine¹⁶.

36 C'est là que nous voyons poindre le sens ; 1936 : celui qui fait la grève est un « uniате » pour la communauté, un « communiste » dans la traduction à usage social français. 1936 : c'est la dictature de Métaxas en Grèce, le consulat est nationaliste et sourcilieux. Les journaux communautaires sont pleins d'explications sur la perversité des papes de la Renaissance, voire sur la « théologie guerrière » du Vatican.

- 37 Discussions bien « byzantines » à l'endroit d'une population confrontée dans sa vie quotidienne aux grèves du Front populaire et au fascisme de la « mère patrie » ! En 1948-49, le même phénomène se reproduit : les « uniates » réapparaissent dans la situation trouble de l'après-guerre où certains Grecs ont été arrêtés pour « marché noir » et « collaboration » en France, tandis qu'en Grèce la « guerre civile » fait rage... On ne peut que constater que ce discours était le bon.
- 38 Les esprits s'enflamment encore à la description des menées subversives des uniates qui osèrent célébrer des mariages à l'intérieur de l'église de Pont... Les noms sont encore sur les lèvres. Et ceux qui furent licenciés en 1936 — nous en avons retrouvé — se défendent d'avoir été grévistes ou communistes. Ils parlent de « malveillance anonyme » et refusent d'en dire plus.
- 39 Que faut-il penser de ce discours *ecclésiastique* (et non certes *religieux*, car ce qui est ici revivifié, c'est plus le vieux fantasme byzantin des « menées du Vatican » contre le « Saint Empire romain d'Orient ») ? Ne serait-il qu'un reflet d'une quelconque concurrence dogmatique avec l'Église catholique que tout le monde dit respecter d'ailleurs « à condition qu'elle reste chez elle »¹⁷ ? Ou viendrait-il à *la place* d'un discours politique réactionnaire qui n'oserait pas, ou même n'aurait pas les moyens *culturels* de se tenir au grand jour ? En aucune façon.
- 40 Il ne faudrait pas croire que ces ouvriers grecs n'ont pas de « conscience de classe » : leur taux de syndicalisation est très respectable, de même que celui du militantisme politique — dans les partis français autant que grecs. La campagne des « européennes » de 1984 a été plus active dans la grande salle de réunion du café du « Réveil » que partout ailleurs dans la région. Les députés grecs (de gauche) firent d'ailleurs le déplacement.
- 41 La question est autre : c'est la *conscience du groupe lui-même* (faut-il dire conscience « nationale ?) qui s'exprime *en termes ecclésiastiques*. En font foi les appels au calme de l'ambassade de Paris et du consulat de Lyon, et la crainte majeure que les scissionnistes anticléricaux n'aillent obliger les « Français à mettre leur nez dans les affaires des Grecs ». Ainsi le fondateur de plusieurs de ces associations culturelles sans postérité, M. D. V., souligne-t-il dans sa lettre au consul de Lyon les passages où il se proclame bon patriote — comme si la proposition de créer une troupe de théâtre grec sans la bénédiction du curé pouvait faire douter de son patriotisme...

Cléricaux et anticléricaux

- 42 Mais qu'en est-il de ce patriotisme ? Pourquoi doit-il se dire encore aujourd'hui en termes ecclésiastiques ? La foi est-elle si vivante ? En réalité l'église n'est pleine que le jour de Pâques et les mœurs ne sont pas plus austères ici qu'ailleurs.
- 43 Faut-il alors conclure à la persistance culturelle du modèle de survie élaboré par l'hellénisme sous l'occupation turque qui faisait des chefs religieux les remplaçants des structures politiques nationales défuntes, dans une civilisation qui n'avait de toute façon jamais connu une quelconque séparation de l'Église et de l'État ? Ce serait trop simple. En effet, pour les Grecs de France, il n'y a pas confusion entre l'Église et l'État (grec). Le patriarcat dont ils dépendent s'occupe seulement de l'Europe occidentale et a sous sa juridiction des fidèles de cultures russe, géorgienne, arabe ou même française. Ils n'ont jamais eu à passer par l'Église pour leur reconnaissance civile et administrative — au contraire des citoyens grecs de Grèce jusqu'aux toutes récentes réformes du gouvernement de Papaandréou —, sauf pour le petit nombre de ceux qui possèdent la seule nationalité grecque et qui ont l'intention de retourner vivre en Grèce.
- 44 Mais quand bien même accepterions-nous cette hypothèse de persistance de modèle transplanté, encore faudrait-il comprendre pourquoi c'est celui-ci qui a été choisi, pour des gens qui n'ont évidemment pas vécu la période de libération nationale (1825). Fait d'autant plus troublant, ce sont justement les vieux Smyrniotes (on pourrait penser qu'ayant vécu en

Turquie dans des structures communautaires de ce genre et sous la juridiction turque, ils se révéleraient le plus spontanément proches de ce modèle) qui sont les plus anticléricaux...

45 Il existe donc une claire ligne de partage entre ceux qui ont une définition laïque de leur hellénité et ceux pour qui l'hellénité a pour point d'ancrage obligatoire la structure ecclésiastique, les seconds étant largement majoritaires.

46 Il est intéressant de constater que l'une et l'autre définitions coexistent encore, malgré les échecs répétés de la première tendance (laïque) pour se doter de structures collectives internes spécifiques. Autant dire que chacune a également réussi le travail d'acculturation qui a permis à chacun d'« être grec » tout en s'assimilant à l'« être français ». Mais il est évident que ces deux modes d'adaptation ont accompli un travail de communautarisation fort différent, même s'il se situe de part et d'autre du même axe, celui de l'Église.

47 Le groupe majoritaire des « cléricaux », chez qui le mode de culture est institutionnel (et sans équivalent français), pratique comme mode de fonctionnement avec l'environnement français ce que l'on pourrait appeler la traduction culturelle. C'est ce qui apparaît clairement dans l'affaire des uniates où le dissident ecclésiastique (*uniates*) se retrouve qualifié d'une épithète désignant la dissidence politique (*communiste*), excellente traduction française puisqu'elle a joué le rôle attendu. En ce sens, l'échec de la dissidence uniate comme mode d'intégration à la culture française est parfaitement compréhensible. L'uniate ne *traduisait* pas, il *transposait* et personne ne l'a compris, ni les Français pour qui l'allégeance religieuse au Vatican n'avait guère d'intérêt, ni les Grecs pour qui la distinction entre patriotisme et institution ecclésiastique relevait de la trahison pure et simple^{8/18}.

48 Mais il est évident qu'un tel mode d'adaptation à l'environnement français a ses limites, tout n'est pas traduisible. Les enfants, dans ce monde-là, se retrouvent finalement avec pour seul héritage un petit nombre de rituels qui ne servent à rien d'autre qu'à une sorte d'estampillage qui les *authentifie* certes, mais qui ne leur donne guère de moyen d'« helléniser » leur comportement social total. Dans ce groupe-là, la laïcisation passe par la déshellénisation, mais on y rencontre évidemment tous les degrés de *mixité* culturelle. L'ambition sociale (on ne la trouve que dans ce groupe) passe aussi par la francisation — c'est-à-dire l'échec du processus de culture.

49 Il existe cependant des cas limites de francisation avancée qui permettent aussi le maintien dans la communauté, ou même le retour en son sein. C'est le cas de l'actuel président du conseil.
50 Né en France, il s'était complètement assimilé. Dans les années 1968-70, il a opéré un « retour aux sources » et a réussi à devenir deux fois de suite président de la communauté. Il a une vision très « française » du conseil (il a même été jusqu'à inviter un notaire français lors d'une assemblée générale qui devait l'élire — mais où il redoutait une éventuelle contestation — dans un souci de *régularité juridique* qui fut totalement incompris des membres de l'association). Il lutte pour déposer de nouveaux statuts qui effacent la dépendance envers l'Église. Encore ce personnage est-il allé trop loin pour certains dans sa liaison avec la France. Mais ce qu'il faut noter, dans l'histoire de cette vie, c'est que son trajet de « recommunautarisation » est lié ou dû à une composante conjoncturelle de la culture *française*, à savoir la connotation à nouveau positive, après des décennies de jacobinisme, attachée après 1968, au « retour aux origines » ethniques. Il ne nous paraît donc pas devoir être mis à l'actif des modes de culture de la communauté.

51 Et les « anticléricaux » ? Qui sont-ils ? Qu'est-ce qui pousse un Grec de Pont-de-Chérury (Isère) à la laïcité, quand il ne s'agit pas de l'échec de communautarisation que constitue la francisation ? Celui-là est un *citadin* dès l'origine. Comme tel, il a appris dès son enfance à repousser la réaction de l'Église, à Smyrne ou à Istanbul, et il peut concevoir de ne pas mourir à lui-même s'il renonce à la définition ecclésiastique de son identité. Celui-là n'a pas besoin de traductions culturelles, plus ou moins ingénieuses. L'échec de ses tentatives de création institutionnelle n'est point fait pour le désarçonner outre mesure. Il a d'emblée le même

comportement social que l'environnement (non pas français, mais *urbain*) dans lequel il vit. Les plus anciens anticléricaux de Pont sont *à la fois* ceux qui ont fondé des troupes de théâtre grec ou des fanfares de musique populaire et qui se sont permis d'épouser des Françaises (ou des Polonaises) ou de militer dans des partis politiques français. Les plus hautains d'entre eux sont fiers d'être plus « grecs » que les autres et les plus modestes font des analyses marxistes de la misère spirituelle des immigrés grecs sous le double joug du patronat et de l'obscurantisme religieux. Ils passent en général avec aisance du grec au français, ignorant ce bilinguisme composite et approximatif que l'on rencontre souvent autour d'eux. Et gardons-nous de trop vite les traiter d'« intellectuels ». Ils sont tous O.S. à l'usine et sans ambition sociale. L'ambition sociale, qui semble ne se révéler que chez les anciens paysans du Dodécane ou de l'Asie Mineure centrale, passe par la francisation et le départ de l'usine. Elle se rencontre surtout chez les tenants du mouvement opposé, ceux qui observent un tour de garde dans les stalles d'honneur pour les offices de la Semaine Sainte...

52 Ainsi, l'origine urbaine vs paysanne de cette population étrangère se révèle-t-elle le critère d'interprétation le plus satisfaisant de son clivage en deux modes de culture opposés. Et curieusement, alors que l'urbanisme apparaissait au regard comme une raison évidente — et pourtant fautive — de leur établissement allogène, voici que nous retrouvons la dimension urbaine très en amont de là où nous l'avions cherchée, dans l'urbanité ou non de leur premier rapport au monde. Et c'est dans ce lien, précoce ou non, à l'urbain qu'il faut voir selon nous les causes de la grande originalité du maniement social du « religieux » effectué par cette communauté d'immigrés, au demeurant sans histoire(s).

Notes

1En 1939 déjà, un bulletin local souligne, sous la plume de deux instituteurs des agglomérations jumelles « le caractère très cosmopolite de la cité » et le fait que l'« étude du mode de vie de chacune de ces colonies si diverses, la façon dont ces étrangers s'adaptent à la vie française (...) sont des sujets fort intéressants », etc.

2Cf. Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*. 7^e série, *La Région lyonnaise*, Berger-Levrault & Cie éd., Paris 1911, pp. 196-201.

3L'adjonction systématique de guillemets à ce terme dans la suite du texte souligne le fait que la définition de ce qu'est un Grec n'est pas une *donnée* ici de l'étude, mais qu'elle en fait partie, et même une partie très problématique. Nous ne pouvions évidemment, dans le cadre nécessairement restreint de cet article, entrer dans les détails de ce chapitre complet de notre recherche. Nous devons simplement préciser qu'elle a abouti à la constitution d'un fichier qui tentait de croiser (de façon *empirique* en sorte de ne pas retrouver à la sortie les éléments d'entrée) les critères suivants : nationalité, religion, lieu d'origine croisé avec le patronyme, langue. Nous renvoyons sur ce point le lecteur à notre rapport de recherche au Conseil du patrimoine ethnologique (1983).

4Sans doute une partie du quota d'immigrants grecs acceptés par la France à la suite du traité de 1915 qui mettait fin aux guerres balkaniques. Cf. B. Kayser « Nouvelles données sur l'émigration grecque » in *Population*, tome xix, janvier-mars 1964, p. 708.

5Il existe cependant deux autres « groupes » allogènes visibles à Pont-de-Chéruy/Charvieu : les Maghrébins et les Arméniens. Il semble difficile d'attribuer aux premiers le terme de « communauté », dans la mesure où leur arrivée trop récente (vingt ans pour les plus anciens) ne les a pas encore mis à l'épreuve du temps qui juge de l'efficacité des processus de communautarisation. Ceux-là sont encore dans la situation des « voyageurs » installés ; peut-être une étude actuelle de leurs critères et de leurs repères *internes* de définition (s'ils existent) pourrait-elle permettre de *prévoir* s'ils pourront accéder plus tard au statut d'« immigrés », c'est-à-dire tout simplement *exister* encore à Pont-de-Chéruy dans deux ou trois générations. Une telle étude « futurologique » n'est pas notre visée.

6A titre de comparaison, on observe au contraire chez les Arméniens de Décines à la même époque, un tel désir d'habitat individuel, que les accaparements sauvages de terrains et le caractère misérable des habitations alors construites y a été préféré aux logements collectifs. Cf. Geneviève Bardakjian. *Les Arméniens de Décines 1922-1971*, Mémoire de maîtrise d'histoire, 1972, Centre Pierre-Léon, Université Lyon-2. Ce sont les archives départementales de l'Isère à Grenoble qui font apparaître l'absence de tout achat de terrain par les Grecs avant la Deuxième Guerre mondiale.

7Cf. note 4.

8Il s'agissait essentiellement du cuivre et du tissu servant à la fabrication des câbles et leur isolation que les ouvriers reconvertissaient en objets utilitaires ou décoratifs dans le cas du cuivre et en draps et linge de corps (tissus).

9La mairie de Charvieu possède dans ses archives tous les certificats d'immatriculation des étrangers ayant travaillé dans la commune et dans celle de Pont-de-Chérury depuis 1898 — date de la loi faisant obligation à tout étranger de se déclarer comme résident dans la commune où il travaille —, jusqu'en 1925 où les archives deviennent plus lacunaires. Le nombre relativement restreint des « Grecs » pourrait faire illusion (environ 800 personnes), mais une visite attentive aux archives départementales de Grenoble permet de découvrir qu'il ne s'agit là que de travailleurs enregistrés *pour la première fois en France*. La différence est de taille : environ 4000 ! Aucun travail antérieur sur les étrangers de la commune n'a malheureusement raisonné sur un autre matériel que celui des archives communales qui paraissait, effectivement, exhaustif. Pour la bibliographie des travaux antérieurs au nôtre, Cf. notre premier rapport de recherche au Conseil du Patrimoine (juillet 1983).

10Autel vers l'Orient (Jérusalem), porte d'entrée vers l'Occident (les nations des Gentils).

11Nous avons retrouvé sa fiche de paie de l'école *communale* avec la mention : « jeudi après-midi à l'école grecque ». Ce souvenir enfoui fut d'ailleurs retrouvé dans un entretien avec un « ancien ». Vers 1925, à la faveur d'une pénurie de logement pour les ouvriers, l'« école » fut transformée en dortoir. A cette époque l'institutrice avait déjà abandonné son entreprise d'« alphabétisation » des travailleurs grecs en raison du peu de respect qu'on lui témoignait.

12Par « désintéret », il faut entendre des motivations aussi différentes que celles qui s'expriment ainsi :

13On sait d'après les minutes du conseil municipal qu'il ne paraît même plus aux délibérations, son premier adjoint — qui semble d'ailleurs souvent s'opposer à lui vers 1925 — faisant fonction officieuse de maire.

14Les fils Grammont se sont désintéressés de la succession. L'un mourut jeune au volant d'un bolide, un autre « dilapida » la fortune paternelle en fondant le musée d'art moderne d'Antibes, le troisième fondera sa propre usine à Oullins, près de Lyon, créant la marque de radio puis de télévision Grammont.

15Il s'agit d'une liasse de documents de 162 feuillets, généralement de format A4, dont la périodicité s'étend de juillet 1931 à janvier 1950 et qui constitue l'ensemble exhaustif pour la période considérée de la correspondance officielle qui s'est échangée entre le consulat royal de Grèce à Lyon, l'ambassade de Grèce à Paris d'une part, l'archevêché grec de Londres (ayant juridiction sur toute l'Europe occidentale pour la période considérée), les divers prêtres de la paroisse de Pont-de-Chérury d'autre part, et les membres divers de la colonie grecque de Pont, pour une troisième part. Ces textes sont exclusivement en grec et en grande partie dactylographiés. Ils sont déposés en divers lieux, officiels ou non, que la discrétion exigée par nos informateurs impose de ne pas détailler ici. On comprendra qu'il s'agit là d'une source d'information extraordinaire sur la vie interne de la communauté, sur presque toute son histoire en France.

16Il est intéressant de constater que la démarche *inverse*, c'est-à-dire la tentative par le pape grec catholique de *recommander à l'embauche* à la direction de l'usine, d'ailleurs par le truchement du curé français de Pont, d'ouvriers grecs « convertis » à la dissidence provaticane n'aura *aucun effet*. Le prêtre français y insistait pourtant sur le fait que son homologue n'avait « heureusement rien de commun, comme mentalité et tenue, avec certain prêtre orthodoxe parti dernièrement du "Réveil" ». Sur les raisons de cet échec dans la communication entre

certaines Grecs et l'usine, cf. *supra* notre interprétation du procédé de « traduction culturelle » employée par le groupe « clérical » de la communauté.

Il est évident qu'il ne s'agit pas de voir, dans cette attitude anti-catholique un quelconque *racisme* anti-français, ni une position *théologique* qui verrait dans le schisme du ix^e siècle la victoire de la vraie foi sur l'hérésie romaine ! (Les prêtres orthodoxes de Pont sont d'ailleurs des habitués des réunions œcuméniques au centre de Taizé tout proche.) Ce qui est en jeu ici, c'est une définition particulière du patriotisme et l'équivalence est si nette dans l'esprit communautaire entre « orthodoxie » et « patriotisme » que nul ne perçoit les conséquences ahurissantes que nous relevons tout au long de notre texte. Car, pour l'environnement français, une religion est d'abord... une religion.

Pour citer cet article

Référence électronique

Cécile Zervudacki, « Religion et urbanisme : A propos de la communauté grecque de Pont-de-Chéruy », *Terrain* [En ligne], 7 | 1986, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2911.html>

Zervudacki C., 1986, « Religion et urbanisme : à propos de la communauté grecque de Pont-de-Chéruy », *Terrain*, n° 7, pp. 45-53.

À propos de l'auteur

Cécile Zervudacki

Université Lyon 1

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Index géographique : Rhône-Alpes

Index thématique : religion, urbaine (anthropologie), minorités ethniques

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle